

Intégration de la production éolienne au réseau de transport

Ligne à 161 kV du parc éolien de la Montagne-Sèche et projet connexe

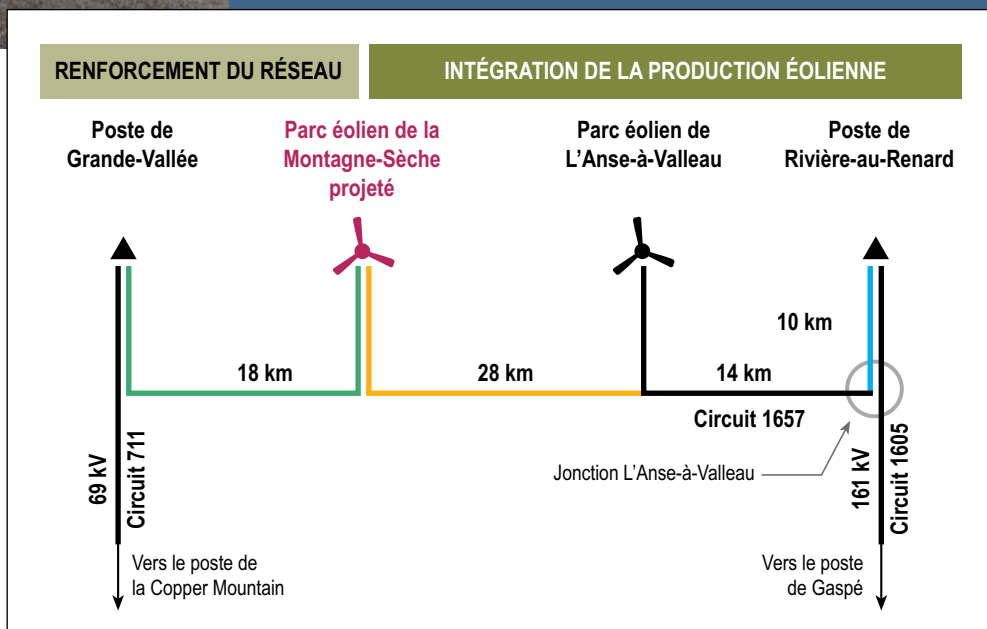


Hydro-Québec TransÉnergie doit intégrer la production du futur parc éolien de la Montagne-Sèche à son réseau de transport dès 2011.

Ce projet nécessite l'implantation d'un nouveau tronçon de ligne à 161 kV d'environ 28 km entre les parcs éoliens de la Montagne-Sèche et de L'Anse-à-Valleau (section jaune du schéma ci-dessous). De là, l'énergie des deux parcs éoliens transitera sur une ligne existante jusqu'au point de jonction L'Anse-à-Valleau. De ce point de jonction au poste de Rivière-au-Renard, un second tronçon de 10 km (section bleue du schéma) sera construit dans l'emprise d'une ligne existante.

Par ailleurs, Hydro-Québec profite de l'occasion qu'offre le projet d'intégration pour étudier la faisabilité de renforcer une partie du réseau de la Gaspésie en

construisant une ligne d'environ 18 km entre le poste de Grande-Vallée et le poste du parc éolien de la Montagne-Sèche (section verte du schéma). L'étude de cette nouvelle ligne a été intégrée à l'étude de corridor du tronçon entre Montagne-Sèche et L'Anse-à-Valleau, car les enjeux sont similaires.



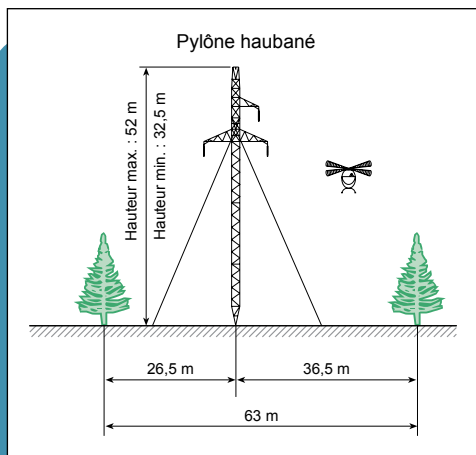
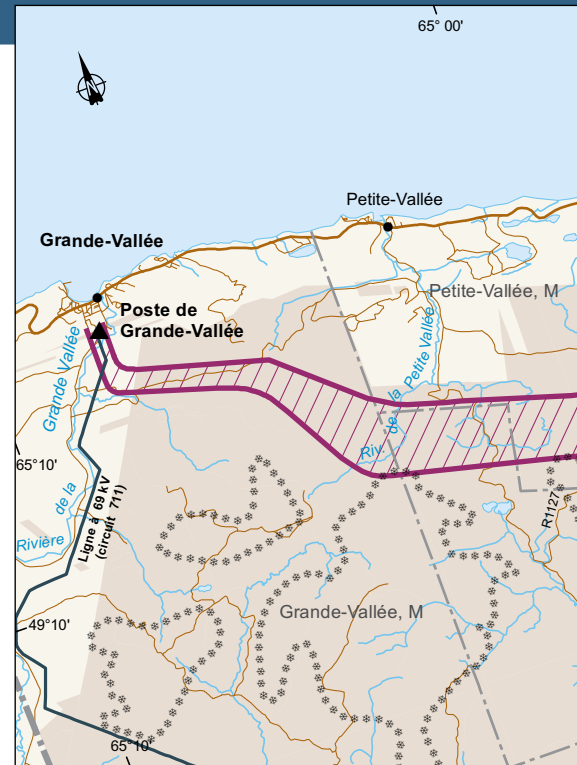
La démarche

Nouveaux tronçons de ligne à 161 kV entre le poste de Grande-Vallée et le parc éolien de L'Anse-à-Valleau

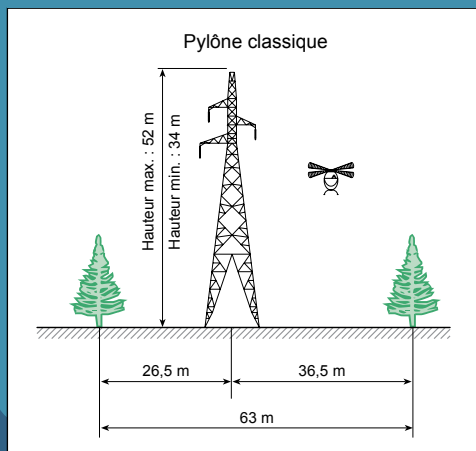
Dans le cadre des études d'avant-projet, Hydro-Québec a élaboré un corridor propice à l'implantation des tronçons de ligne entre **le poste de Grande-Vallée** et **le poste de la Montagne-Sèche** (renforcement du réseau) et entre **ce dernier** et **le parc de L'Anse-à-Valleau** (intégration de la production éolienne). Ce corridor devait éviter les milieux bâtis ainsi que les unités de paysage côtier, les zones à risque élevé de givre et la forêt ancienne du Ruisseau-Blanchet tout en privilégiant les terres du domaine public.

Au départ du poste de Grande-Vallée, le corridor est orienté vers le sud sur environ 1 km. Il bifurque ensuite vers l'est pour atteindre les collines de l'arrière-pays sur lesquelles il adopte un axe parallèle à la côte à une distance d'environ 5 km de celle-ci vers les parcs éoliens de la Montagne-Sèche et de L'Anse-à-Valleau. La localisation de cette section du corridor sur des terres du domaine public en arrière-pays permet d'éviter les éléments sensibles et valorisés du milieu et de profiter de la topographie ondulée des collines pour mieux intégrer la ligne au paysage. L'emprise de la ligne sera d'une largeur de 63 mètres et l'utilisation combinée de pylônes haubanés et de pylônes classiques est prévue.

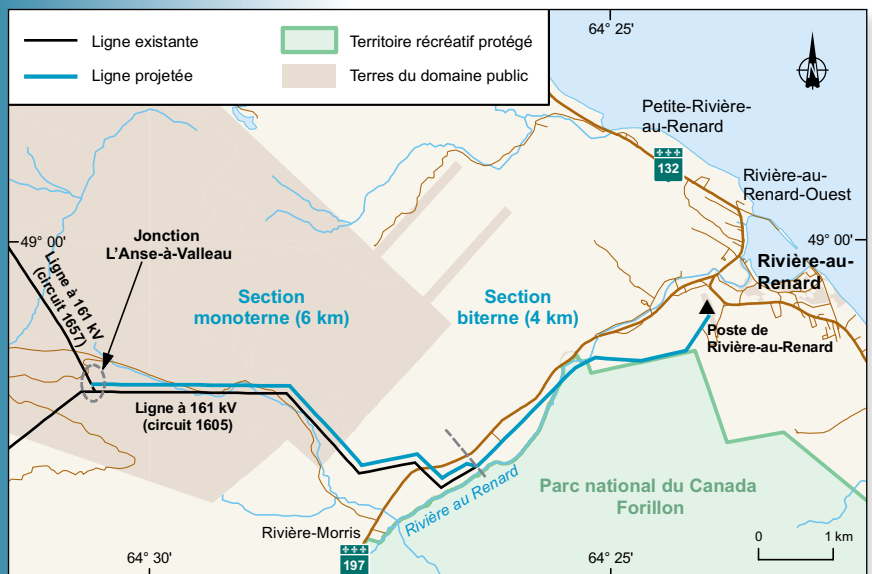
Les tracés à l'étude seront présentés lors des rencontres de consultation en juin.

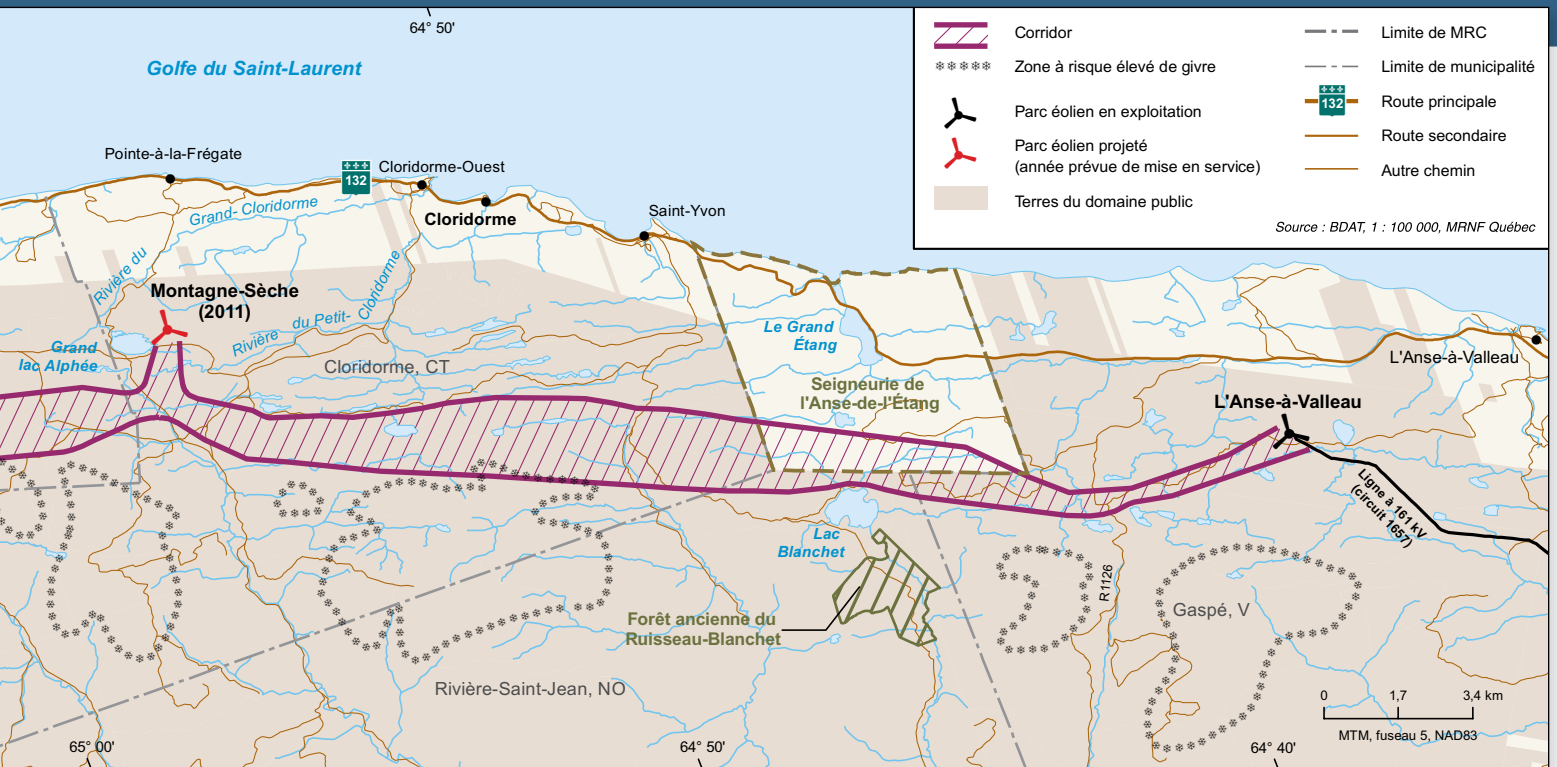


Emprises des lignes de Grande-Vallée–Montagne-Sèche et de la Montagne-Sèche–L'Anse-à-Valleau



Nouveau tronçon de ligne à 161 kV entre le point de jonction L'Anse-à-Valleau et le poste de Rivière-au-Renard

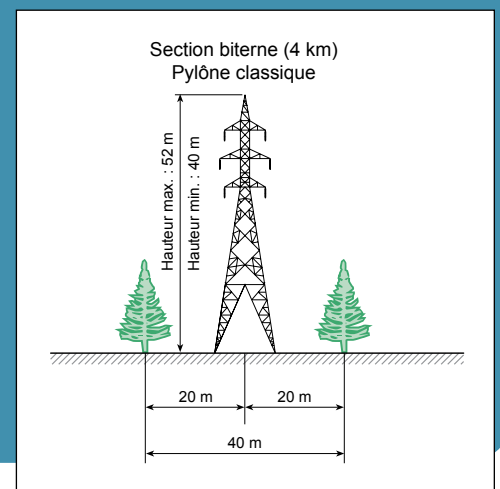
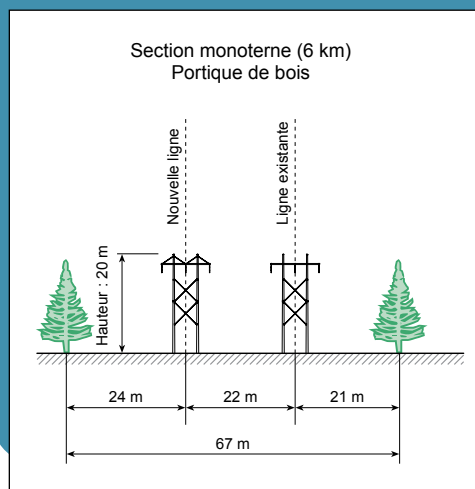




Pour intégrer la production des parcs éoliens, Hydro-Québec doit aussi construire un nouveau tronçon de ligne à 161 kV entre le point de jonction L'Anse-à-Valleau et le poste de Rivière-au-Renard. Ce tronçon de 10 km sera implanté dans l'emprise d'une ligne existante.

Compte tenu de la largeur variable de l'emprise de cette ligne, on prévoit construire une ligne monoterne en parallèle à la ligne existante sur six kilomètres et remplacer la ligne existante par une ligne biterne sur les quatre derniers kilomètres menant au poste de Rivière-au-Renard.

Emprises de la ligne de L'Anse-à-Valleau-Rivière-au-Renard



Mesures d'atténuation

Hydro-Québec met en œuvre diverses mesures d'atténuation en vue de réduire les impacts de ses nouveaux équipements. Certaines s'appliquent dès la conception du projet, notamment pour le choix des types de pylônes et de leur emplacement. Pendant la construction de la ligne, Hydro-Québec applique aussi différentes mesures visant à protéger le milieu en ce qui concerne notamment le franchissement des cours d'eau, le drainage de surface, la gestion des produits contaminants ainsi que la remise en état des lieux à la fin des travaux. Ces mesures seront terminées au moment de l'évaluation finale du projet.



Calendrier du projet

Consultation sur les tracés	Printemps 2008
Information sur le tracé retenu	Automne 2008
Demandes d'autorisations gouvernementales	Printemps - automne 2009
Déboisement	Été – automne 2010
Construction	Automne 2010 – printemps 2011
Mise en service	Juin 2011



Pour plus d'information

La ligne **Info-projets**
1 866 724-1369

Vous pouvez également écrire à :

Stéphane Dumaresq

Conseiller – Relations avec les collectivités
Direction régionale – Est et Nord-du-Québec
284, boul. York Sud
Gaspé (Québec)
G4X 2T9

Télécopieur
418 368-4488

Courrier électronique :
dumaresq.stephane@hydro.qc.ca



www.hydroquebec.com

Les principaux projets d'Hydro-Québec

Ce projet est présenté sur le site Web d'Hydro-Québec avec les autres projets en cours.
On peut donc consulter ce bulletin ainsi que d'autres renseignements au :
www.hydroquebec.com/projets.